

## Compte-rendu Conseil des Etudes

18 Juin 2018 à 9h30

## Aspects administratifs

### A. Approbation des PV des dernières séances

Il n'y a pas de remarque particulière. Le PV est approuvé à l'unanimité.

#### B. Calendrier de l'année universitaire 2018-2019

Le calendrier de l'année 2018-2019 a été envoyé par mail à l'ensemble des membres du Conseil des Etudes Il a été présenté au CT. Il a été réalisé en majeure partie par Sarah Debisschop.

Il est demandé à ce que les cours positionnés la semaine du Gala soient positionnés la semaine précédente. Il n'est malheureusement pas possible de répondre favorablement à cette demande.

En raison de la commission de sécurité, il est donc demandé à ce que les cours soient mis le vendredi aprèsmidi.

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

### C. Programme de formation, calendrier et convention Mastère spécialisé MIM 2018-2019

La convention MIM 2018-2019 et le programme de formation ont été envoyés par mail également. Il n'y a pas de modification substantielle. Le tarif reste identique.

Quelques modifications sont cependant notées :

- La date de début de la formation prévue un peu avant à la demande des entreprises (17 septembre)
- 3 jours de séminaire de rentrée, éventuellement à l'étranger, pour créer un esprit collectif dans la promotion.

Concernant le programme, il est demandé à ce que les étudiants provenant de l'ENSAIT et ayant validé un niveau C1 puissent choisir une autre langue tel que l'italien. C'est une piste d'amélioration de la formation d'autant que la plateforme de langues le permettra. Le contrat e-learning s'achève en août 2018 et le cahier des charges demande plusieurs langues auprès du prochain fournisseur e-learning.

Il est évoqué l'état de la salle I223 dédiée au mastère MIM dont le matériel est obsolète. Un point va être fait à ce sujet.

#### D. Convention et avenants HEFF

C'est un partenariat important avec les designers de l'école belge qui viendra présenter ses créations lors du Gala. Il s'avère que tous les étudiants de 1ère année ne sont pas motivés par le design. Il est donc décidé que seule la moitié de la promotion pourra s'inscrire à l'échange et que l'autre moitié suivra un séminaire avec Alain Dorat.

Guillaume Tartare prend la responsabilité de l'HEFF l'année prochaine. Il n'y avait pas encore d'enseignant chercheur rattaché au module.

La convention HEFF est votée à l'unanimité ainsi que les 2 avenants.

### Règlement des études et des examens 2018-2019

Il y a eu une refonte de ce règlement l'année dernière. Il n'y a donc pas de changement important, seulement des réajustements.

La démarche de sensibilisation à la sécurité a été ajoutée. La question est posée concernant les EPI de savoir pourquoi il n'y a pas de chaussures de sécurité dans les laboratoires et ateliers. Ce problème va être transmis au Conseiller de prévention de l'établissement.

Un rappel a été fait auprès des étudiants concernant le port de la blouse.

Le nouveau parcours des étudiants en double diplôme a été intégré comme décidé lors du précédent Conseil des Etudes. Il faudra rajouter en page 8 du règlement, « les stages de 2ème année et le PFE ».

Une modification doit être apportée également à la demande de Cheryl Lobb de Rahman concernant les évaluations.

Il sera nécessaire de rappeler aux étudiants les mesures juridiques relatives à la fraude aux examens.

Concernant la constitution du jury, la liste est très précise. La difficulté rencontrée est qu'en cas d'absence, toute décision est remise en question. Elise précise que les absents se font représenter par leur collègue sous réserve d'un pouvoir.

En dehors du Bulats, les étudiants informent qu'ils ne sont jamais interrogés sur l'expression orale. La question de la durée de validité du test est posée. L'organisme du Bulats préconise de repasser l'examen en cas de baisse de connaissance mais c'est un diplôme à vie comme le IELTS.

Une discussion avec l'ensemble du corps enseignant et des services administratifs doit avoir lieu. Il faut une perspective globale et le CA entérinera la décision.

Le règlement des études est approuvé avec une réserve des étudiants concernant le Bulats.

## Présentation du nouveau Syllabus ENSAIT et intégration de la maquette Pédagogique dans Aurion

Une refonte du Syllabus de notre école est en cours notamment en vue de l'audit anticipé CTI, avec un rapport à déposer le 15 octobre 2018 et le passage des membres de la CTI au mois de janvier 2019. Les enseignants ont travaillé sur la création des fiches modules et des fiches UE.

#### L'objectif est:

- améliorer la communication globale vis-à-vis de la CTI et des étudiants qui auront accès à l'ensemble des fiches modules et des UE.
- favoriser la communication entre enseignants et également avec nos futurs étudiants qui pourront accéder à l'entièreté du Syllabus de l'ENSAIT.
- Le valoriser auprès des entreprises
- Avoir une réflexion sur nos enseignements pour favoriser une meilleure cohérence.
- poursuivre une démarche globale de valorisation des compétences par l'intermédiaire de l'outil électronique Aurion.

Il est également prévu d'intégrer la maquette MIM et la maquette SI dans Aurion.

## Présentation de la nouvelle démarche qualité de la formation

Elise Ternynck présente les propositions qu'elle a construites avec Monsieur Dorat, responsable de la cellule qualité de la formation. Ils souhaitent mettre en place au mois de septembre la nouvelle forme de la démarche qualité de la formation. Elle se concrétise par la création d'une cellule qualité, des enquêtes ponctuelles par questionnaire, des présentations lors des instances internes, des enquêtes d'insertion professionnelle, une auto-«évaluation. Cette démarche sera mise en place à compter de la rentrée 2018.

La nouvelle démarche se fonde sur un constat d'échec : plusieurs enquêtes par le biais des questionnaires avaient été réalisées mais avec un taux de réponse très faible. Il faut donc repenser et légitimer la démarche en concertation avec les étudiants.

Afin de poursuivre l'intégration des étudiants dans les journées pédagogiques, ce qui a bien fonctionné et plu aux étudiants, ces derniers vont être de nouveau sollicités pour les journées pédagogiques de l'année universitaire 2018-2019.

Les nouveaux maitres de Conférences ont un allègement de charge dont les heures sont dédiées à la formation et à des séminaires sur les nouvelles pratiques pédagogiques. Un plan de formation a été proposé en ce sens et présenté au CT. Ils auront un parrain, un enseignant aguerri de l'ENSAIT.

Un coaching interne avec des vacataires de l'ENSAIT sera proposé concernant la gestion des conflits. Une formation hygiène et sécurité sera réalisée. Ils seront inscrits à une formation aux pédagogies actives d'une durée de 14 heures.

# Mise en place d'une démarche globale de sensibilisation et de formation des étudiants à la sécurité

Un projet de démarche globale de sensibilisation à la sécurité au sein de l'ENSAIT voit le jour pour l'ensemble des promotions.

L'objectif est de responsabiliser les étudiants et d'avoir une démarche adaptée au degré d'autonomie des étudiants. Les nouvelles activités pédagogiques issues de la réforme pédagogique, notamment dans le cadre des projets SPRINT, permettent un accès plus libre aux machines et doivent donc être sécurisées.

La démarche globale sera mise en place comme suit :

Pour les 1ères années, présentation des règles d'hygiène et de sécurité avec discussion avec la conseillère de prévention,

Pour les 2<sup>ème</sup> années, vérification des acquis sur l'hygiène et la sécurité par le biais d'un quizz avec un retour immédiat et discussion,

Pour les 3ème années, responsabilisation avec signature d'une charte de sécurité.

Une communication sera faite également sur les personnes responsables des salles à contacter en cas de problème ou de réservation de salle.

Il n'y a pas de remarque concernant la charte présentée.

## Questions diverses / Retours des représentants étudiants

Concernant les 3ème années, les étudiants font remarquer qu'il y a eu trop de projets durant l'année et qu'il n'a pas été possible de les travailler pleinement avec des difficultés de communication inter-projets. Il est demandé de réorganiser les équipes afin qu'il n'y ait pas trop de mouvements inter-projets pour un meilleur suivi. Elise Ternynck rappelle qu'il y a 2 projets et que les autres activités pédagogiques sont des travaux de groupe.

Une discussion est ouverte concernant les lieux de travail pour permettre aux groupes de projet de se réunir.

Certains étudiants souhaiteraient des cours technique en anglais afin de se préparer au Bulats.

Il est demandé à ce que soit présenté les différents profils d'ingénieurs émanant de l'ENSAIT. Il est difficile de proposer une présentation clé en main car c'est propre à chacun et il n'y a pas de liste exhaustive.

Les étudiants demandent la date à laquelle la boite mail ENSAIT n'est plus active. Jean Pierre Bajart répond qu'elle n'est plus active après la remise des diplômes. Certains étudiants l'ont utilisé auprès des entreprises et n'ont pas pu récupérer les réponses. Il est rappelé que l'AIENSAIT propose une boite mail après adhésion à l'association.

Il est demandé à ce que des pack office soient installés sur des PC car Libre Office est difficile d'utilisation avec les entreprises extérieures.

#### Membres extérieurs:

Mme Francisca Leveille (CROUS de Lille) Mme Stéphanie Ducret

Suppléante: Mme Milouda Ala

#### Membres élus:

## Collège des professeurs d'Universités et assimilés :

M Damien Soulat

M Fabien Salaun

M Ludovic Koehl

## Collège des autres personnels enseignants chercheurs et assimilés :

Mme Aurélie Cayla

Mme Manuela Ferreira

M François Rault

## Collège des personnels enseignants et autres personnels rattachés à l'établissement pour leurs activités de recherche :

Mme Cheryl Lobb De Rahman Mme Lova Razafimahefa Mme Cathy Santens

## Collège des personnels IATS:

Mme Ludmilla Bauvin Mme Lolita Spinnnewyn Mme Sabine Chlebicki

## Collège des élèves ingénieurs et étudiants :

M Pierre Parant

#### Membres de droit :

M Eric Devaux, Directeur M Gaël Monfrier, Directeur Général des Services

#### Membres experts ou invités :

Mme Elise Ternynck, Directrice de la Formation M Jean-Pierre Bajart, Directeur Adjoint, Directeur de l'apprentissage

Fait à Roubaix, le 30 Novembre 2018

Le Directeur

Eric DEVAUX